

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LOURDES

Se réunira :

LE MERCREDI 4 AVRIL 2007

A 21H00

A la C.C.P.L. (ZI du Monge)

ORDRE DU JOUR

- 1° Vote des Budgets primitifs 2007
- 2° Actualisation du tableau des emplois permanents de la CCPL
- 3° Vote du taux de Taxe Professionnelle Unique
- 4° Vote des taux de TEOM 2007
- 5° Indemnité de confection du budget
- 6° Utilisation des services de la déchetterie : convention avec le SIROM de Lourdes Est et la CC de Batsurguère
- 7° Scolaire : Mise en place des inscriptions des enfants au siège de la CCPL
- 8° Création d'un poste d'hôtesse d'accueil en contrat d'accompagnement à l'emploi
- 9° Recours temporaire à un agent chargé de la collecte des corbeilles-propreté : autorisation pour passer un contrat de recrutement saisonnier.
- 10° Travaux déchetterie : établissement de la promesse de vente du terrain